

SIAH DES VALLES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE
Contrat d'assurance Responsabilité Civile Collectivités
CONTRAT N° OR204954
COMPAGNIE AREAS
AVENANT DE PROROGATION 01/01/2023 AU 30/06/2023

A – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC QUI A PASSÉ LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

SIAH DES VALLES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE
RUE DE L'EAU ET DES ENFANTS

95500 BONNEUIL-EN-FRANCE

Représentée par Monsieur le Président, en exercice.

Titulaire du marché :

PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Représenté par William LESAGE

le Directeur,

B – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ

Objet du marché :

Contrat d'assurance « Responsabilité Civile Collectivités »

C – OBJET DE L'AVENANT

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet :

- De proroger le contrat n° OR204954 pour la période du 01/01/2023 au 30/06/2023.
- Il est convenu entre les parties qu'il sera perçu une prime HT de 30 000 € soit une prime TTC de 32 755 € - frais de quittance de 55 € compris.

ARTICLE 2

L'avenant prend effet au 01/01/2023.

ARTICLE 3

Les clauses et conditions du contrat initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.


D – SIGNATURES DES PARTIES

A Paris, le 03/10/2022
Le titulaire, William LESAGE

PARIS NORD ASSURANCES SARL
159, Rue du Faubourg Poissonnière
75008 PARIS
Tél. : 01 45 20 74 00
Fax : 01 43 26 74 09
SIRET 341 539 816 00017 APE 672 Z

La personne représentant de la collectivité ou de
l'établissement compétent pour signer le marché

Benoit JIMENEZ
Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.



N° OR204954